



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 28 février 2023
Objet : Compte de gestion ville

L'an deux mille vingt et trois et le 28 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, AKLA Mohammed, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, M. CHAMBRE Emmanuel.

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. Gilles GONCALVES.

Mr GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/03/2023

Application agréée E.4.equalize.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_08-

Conseil Municipal du 28 février 2023

Délibération n° 2023/02/08

OBJET : Compte de gestion ville

Mme le Maire, présente le compte de gestion de Mme CARMONA, comptable de la collectivité. Elle propose au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2022, qui n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

OUI cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022, et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Malijai,
Le 28 février 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application acquiesce E-legalites.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_08-